

# Les BENOIT de Septmoncel (39) et leur descendance

## Essai de reconstitution généalogique à partir du 14<sup>e</sup> siècle

### Introduction

Le patronyme BENOIT est réparti dans toute la France, et il figure au 128<sup>e</sup> rang des noms les plus portés, avec plus de 30 000 naissances par an. Autant dire qu'il est très largement polyphylétique.

Il n'en est pas de même pour les patronymes doubles de type BENOIT-XXX, car ce sont tous des patronymes rares. Le plus fréquent, BENOIT-GONIN, est ainsi classé au-delà de la 20 000<sup>e</sup> place. BENOIT-JANIN est au-delà de 127 000<sup>e</sup>, et le tableau 1 donne le rang des intermédiaires :

Tableau 1 : rang national des BENOIT-XXX

	Rang Geneanet
BENOIT	128
BENOIT-GONIN	21 174
BENOIT-GUYOD	28 648
BENOIT-LIZON	75 807
BENOIT-BONNEFOY	78 245
BENOIT-BARNET	87 202
BENOIT-BERTHET	95 811
BENOIT-BESSON	121 592
BENOIT-JANIN	127 783

Or avant 1615, on ne trouve quasiment aucun patronyme de ce type en dehors de la paroisse de Septmoncel (Jura), mais dans les décennies qui suivent, certains vont essaimer vers Saint-Claude, Les Rousses, Morbier, Morez, etc....

Dans le cas du Haut-Jura, cette présence de BENOIT avec ou sans surnom avant 1600, et sur une zone bien circonscrite, permet ainsi de se poser la question d'une origine unique à partir d'un seul ancêtre BENOIT, suivie de la séparation de différentes branches par utilisation de surnoms, selon un processus maintenant bien établi (1, 2).

Par ailleurs, la fixation des patronymes puis l'apparition de ces surnoms discriminants sont le fruit d'un contexte absolument général à tout le Haut Jura, et l'on peut ainsi supposer que la chronologie en est sensiblement identique pour les différents noms. Ainsi le patronyme VANDELLE s'est fixé dans le premier quart du 15<sup>e</sup> siècle, entre 1400 et 1425, et les premiers surnoms héréditaires sont apparus vers le milieu du 16<sup>e</sup> (3, 4, 5). Dès lors, pourrait-il en être de même pour les BENOIT à partir d'un seul ancêtre, et c'est ce que nous allons explorer.

### Le contexte

Dès le bas Moyen-Âge, les abbés de l'Abbaye de Saint-Claude avaient dû concéder des franchises aux bourgeois de la ville, alors appelée Saint-Oyend de Joux, et dont notamment celle d'administrer la ville (6, 7). La ville comporte ainsi trois catégories d'habitants dont le statut juridique est bien différent, à savoir manants, habitants et bourgeois. Les manants sans droits peuvent être expulsés de la ville en cas de besoin, et ils sont soumis à la mainmorte. Les habitants ("hôtes") sont des hommes libres ("francs"), affranchis de la mainmorte, mais qui doivent être admis par les échevins. Ils paient un droit d'habitation annuel, mais ils ne participent pas à la gestion de la cité. Et ce statut intermédiaire est en général l'anti-chambre de la bourgeoisie.

Seuls les hommes francs peuvent en effet être admis au statut de bourgeois par les échevins. Les bourgeois paient des taxes et redevances, jouissent du droit de propriété et participent à la gestion de la cité. On peut même avoir le statut de "bourgeois de St-Claude" et résider ailleurs, mais pas n'importe où. En particulier si un bourgeois s'installe ensuite en un lieu soumis à la mainmorte, il perd alors son statut, et même sa franchise.

C'est ainsi qu'un Joseph BUSSOD, chirurgien, est affranchi le 27 septembre 1716. Quelques semaines plus tard, il est renouvelé comme bourgeois (8), et la sentence précise bien qu'il est "ancien bourgeois de cette ville demeurant à présent aux Bouchoux, ayant demeuré quelques années audit lieu, et par cette résidence contracté la macule mainmorte envers le seigneur prieur des Bouchoux, et donc perdu par là le fruit de ses bourgeoisies qui sont en date du 29 octobre 1579" (par son aïeul à la cinquième génération Pierre BUSSOD dit Joly).

Dom Paul BENOIT indique cependant que certains développements en aire de mainmorte restaient néanmoins des zones franches (9). Par exemple à la figure 1, ou à la figure 2 en plus gros plan, la limite entre les paroisses de Septmoncel et Longchaumoises suit un alignement de deux combes.

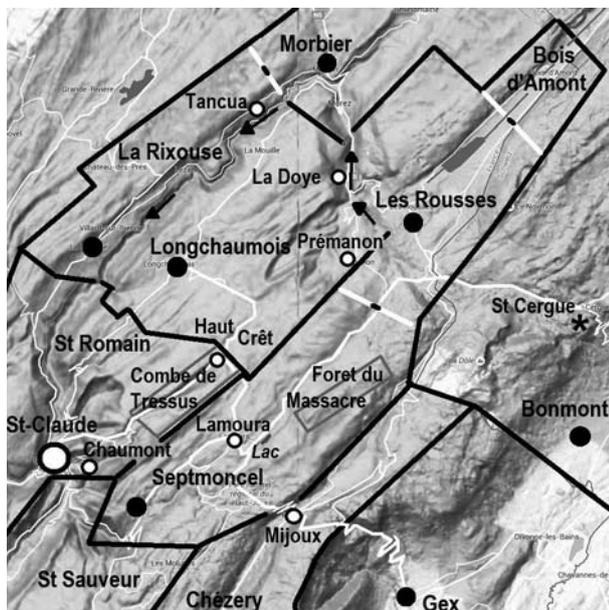


Figure 1 : carte des paroisses du 16<sup>e</sup> siècle, reconstituée à partir des hameaux et lieux-dits cités dans les RP, accensements, traités, procès et actes notariés (4).

Cette limite avait été définie par l'Abbé en 1478 (4), puis réitérée par un procès en 1618, et même matérialisée par un bornage (9). Et cinq siècles plus tard, c'est toujours la limite Est de la commune de Longchaumoises. Or ces deux combes constituaient une zone franche (9), et leurs noms dénotent justement des *accensements* très anciens, c'est-à-dire des concessions octroyées par l'Abbé (3). La combe Sud s'appelle toujours aujourd'hui la Chauz Berthod, mais sans que l'on sache qui était ce Berthod, et la combe Nord s'appelle également toujours la combe Sambine,

du nom du bourgeois Henri SAMBIN à qui elle avait été accensée sans doute vers 1500 (9). Avec leur argent considérable issu du commerce, les plus riches bourgeois avaient en effet un moyen de pression évident sur l'Abbé, et ils pouvaient ainsi négocier de gros accensements sous statut de zone franche.

Par ailleurs, il faudra bien avoir en mémoire les limites de ces immenses paroisses du 16<sup>e</sup> siècle (Fig. 1) et au fil du temps leur évolution par fractionnement (3).

## Les plus anciens BENOIT

### Les personnes

En 1455, un Claude BENOIT est choisi comme l'un des huit conseillers de la ville de Saint-Claude par les quatre échevins nouvellement élus, parmi lesquels figure un Antoine BLANCHOD (9). Pour cela, tous deux sont nécessairement bourgeois, et nous allons retrouver plusieurs fois l'association de ces deux noms. Un Claude BENOIT est encore nommé conseiller en 1468 et 1470. Le 3 octobre 1479, un Claude BENOIT est de nouveau conseiller alors qu'un Philibert BLANCHOD est échevin (8).

Un siècle plus tard, les registres paroissiaux nous montrent aussi que ces fonctions électives étaient souvent occupées par des dynasties bourgeoises, où les pères cédaient ainsi leurs sièges à leurs fils, et souvent de même prénom. Et donc le Claude de 1479 est certainement le fils du Claude de 1455, et peu importe lequel des deux était aux affaires en 1468 et 1470.

Par ailleurs le 10 septembre 1483, un Pierre BENOIT de Plagne (Ain) est "affranchi de sa condition de mainmorte par Pierre DE LA FORÊT, prieur de Nantua et ses religieux, Gallois de CHÂTILLON, Amédée de CHÂTILLON, ancien sacristain, Jean de BERTRAND, sous-prieur et infirmier, Pierre DE LA COUR, aumônier, Maxime de BROGLIE, camérier, François de GILET, chanteur, et Humbert d'ÉCHALLON, fontainier" (6).

Or Plagne se situe à mi-chemin entre Échallon et St-Germain de Joux (Ain), et donc effectivement sur la Terre de Nantua, mais surtout sur la grande route du Sud allant de St-Claude à Châtillon-en-Michaille, puis Bellegarde sur Valserine et la Savoie Alpine. D'où les noms de 3 sur 8 des religieux nobles cités

dans l'acte. Par ailleurs et comme l'abbaye de Saint-Claude, le prieuré de Nantua suivait lui aussi la règle bénédictine, et il y a toujours un "pré Benoit" à 4 km au Nord de Plagne. BENOIT était donc bien un nom du cru.

Puis le 31 décembre 1485, un troisième Vaucher BENOIT est élu échevin de la ville de Saint-Claude. Les quatre échevins choisissent huit conseillers parmi lesquels justement Philibert BLANCHOD. Les trois Claude, Vaucher et Pierre BENOIT sont donc des personnalités de la ville. Il peut ainsi s'agir d'une famille de riches habitants de la ville, originaires de Plagne. On peut aussi noter que dès 1455 et pendant plusieurs décennies, des BENOIT et des BLANCHOD vont assurer des responsabilités en étroite collaboration au sein du conseil de la ville.

Enfin le 26 mars 1499, un Pierre BENOIT dit Broton, marchand, constitue une rente au profit de la ville de St-Claude, assignée sur une maison sise "dans la rue de la Montée près des berges du Tacon", c'est-à-dire l'emplacement de l'hôpital au pied de l'actuelle Montée de la Pierre. Avec la rareté du nom, il s'agit donc a priori de l'affranchi de 1483, enrichi dans le commerce. Pour être en mesure de constituer cette rente, il a certainement dû travailler pendant de nombreuses années et on peut ainsi considérer qu'il est né vers 1450-1455 à Plagne.

Le 11 octobre 1506, un premier Jean BLANCHOD est élu échevin pour le quartier du Marché, et il doit donc s'agir du fils de Philibert et du petit-fils d'Antoine.

Le 20 octobre 1551, un autre Jean BLANCHOD et son frère Claude sont nommés Conseillers des échevins de la ville. Il doit s'agir là aussi de descendants d'Antoine, et probablement des enfants du Jean BLANCHOD de 1506.

### *Les accensements*

Vers 1500, une très grande partie du domaine abbatial est encore vierge, et elle ne rapporte donc rien, ni à l'Abbé qui détient Septmoncel, ni au Chapitre qui détient Longchaumois (9). L'Abbé recherche donc des investisseurs à qui il pourrait accenser de vastes domaines à défricher, afin de dégager des ressources immédiates, puis de disposer ensuite d'un revenu régulier. Et réciproquement, les riches marchands

cherchaient à se "diversifier dans le foncier", car la terre était alors à la fois la valeur noble et la valeur refuge.

Le 30 mars 1522, le Cernois Mornant est ainsi accensé à Jean BLANCHOD (9). Sa contenance n'est pas précisée, mais ses limites sont très détaillées (Fig. 2). Il couvre en fait toute la partie Ouest de l'actuelle commune de Prémanon, soit 1 700 ha, et il se trouve donc à cheval sur les deux paroisses originelles de Longchaumois et Septmoncel. Un lieu-dit Le Cernois subsiste d'ailleurs toujours sur ce territoire (□).

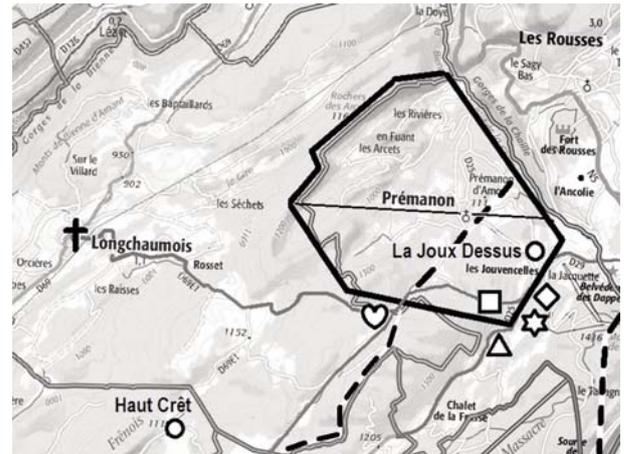


Figure 2 : carte de l'accensement de 1522, avec les limites de la paroisse de Septmoncel ( - - ), et les lieux-dits la Teppe (♥), Le Cernois (□), Le Boulu (△), La Darbella (☆) et Les Jacobeys (◇)

Le 25 septembre 1540, sa veuve vend la moitié Nord du Cernois Mornant à Guillaume DELACROIX, Claude GRANDPERRET, Berthet BENOIT, Claude CHAVET et Jean BENOIT, tous dits de Septmoncel. Puis le 28 juin 1547 la veuve BLANCHOD vend la moitié Sud à un groupe un peu différent, constitué de Claude GRANDPERRET, Claude et Jean BENOIT, Pierre VANDELLE et ses frères, tous également de Septmoncel.

On retrouve ainsi de nouveau les deux noms de BLANCHOD et BENOIT. Or déjà en 1455, Claude BENOIT et Antoine BLANCHOD siégeaient ensemble au conseil de la ville de Saint-Claude. Les enfants puis les petits-enfants restent donc sans doute proches. Les deux familles sont aisées et elles ont les mêmes préoccupations, à savoir participer à la gestion de la cité et investir pour préparer l'avenir de leur descendance. Le document de 1522 établit ainsi que Jean BLANCHOD a accensé le Cernois Mornant. En

revanche, aucun document n'établit formellement qu'un des BENOIT de la première génération contemporaine de Jean BLANCHOD ait pu lui aussi accenser un domaine, mais plusieurs indices vont néanmoins dans ce sens. L'absence de trace écrite n'est d'ailleurs pas significative car de nombreux documents ont été détruits, et parmi ceux qui ont été conservés, un petit nombre seulement a été dépouillé. Mais c'est pourtant très vraisemblablement ce qui s'est passé.

Les deux familles font en effet partie des bourgeois de Saint-Claude, mais en 1540 et 1547, Berthet, Claude et Jean BENOIT sont pourtant dits "de Septmoncel". Comme on l'a vu, ceci n'est pas contradictoire, mais cela ne veut pas dire non plus du village, mais simplement du territoire de cette immense paroisse. Jusqu'en 1613 en effet, celle-ci s'étendait jusqu'à Bois d'Amont (Fig. 1), via la rive Est du Lac des Rousses puis de l'Orbe (4, 9).

#### *Le scénario le plus plausible*

De ce qui précède, on peut alors élaborer le scénario suivant. Un ou plusieurs des BENOIT des premières générations installés à Saint-Claude (les deux Claude, Vaucher, Pierre ou un cinquième non identifié) ont ainsi acheté un accensement en zone franche dans la paroisse de Septmoncel, où certains de leurs enfants se sont établis. De ce fait, ils n'ont donc pas perdu leur statut de bourgeois.

En effet, tout riche manant achetait tôt ou tard son affranchissement puis son intronisation chez les bourgeois. Dès lors si des BENOIT à patrimoine n'ont jamais été reçus bourgeois, c'est forcément qu'ils l'étaient déjà par la naissance. En particulier, le Livre de Bourgeoisie dont on se sert (8) n'a été ouvert qu'en 1436 (6), pour une première mention de BENOIT déjà bourgeois en 1455 (9). Et donc Claude le père était déjà bourgeois avant 1436, et ses fils Claude et Vaucher le sont de naissance, de sorte que l'affranchi Pierre de Plagne ne peut être que leur cousin.

En résumé, on trouve au départ deux frères de Plagne, dont un Claude devient bourgeois à St-Claude avant 1436, et ses deux fils Claude et Vaucher font ensuite venir leur cousin Pierre en 1483.

Pour simplifier la présentation graphique, on fera comme si la descendance était issue de Vaucher, mais elle peut tout aussi bien être issue des deux autres. Ensuite, les BENOIT de la génération suivante nés vers 1480-1490 à Septmoncel sont déjà suffisamment nombreux pour que certains doivent impérativement être identifiés par un surnom :

- Thiévent BENOIT dit Guyot, connu par le testament de son fils Pierre L'Ancien (10, 11).
- Jean BENOIT dit Lizon, connu par ses fils Claude l'Ancien, Thiévent, Jacquemoz et Jacques.
- un BENOIT dit Bonnefoy non identifié, connu par son fils Claude.
- un BENOIT non identifié, connu par ses enfants Jean, Claude et Berthet. Cette branche pourrait être à l'origine des BENOIT sans surnom de Septmoncel et de Saint-Claude, sauf Berthet qui sera à l'origine des BENOIT dit Berthet à la génération suivante. D'autres surnoms vont apparaître plus tardivement au sein de cette branche : BENOIT dit Gonin, BENOIT dit Barnet, BENOIT dit Besson, BENOIT dit Janin, BENOIT dit Maréchal, BENOIT dit Grospiat et d'autres encore.

Soit au total :

- ??1 BENOIT, ° ca 1380 à Plagne
  - | ??2 BENOIT, ° ca 1420 à Plagne
    - | Pierre BENOIT, °ca 1460, marchand, affranchi en1483 donateur en 1499
  - | Claude BENOIT, ° ca 1410 à Plagne . bourgeois avant 1436, conseiller en 1455
  - | Claude BENOIT, ° ca 1450, bourgeois, conseiller en 1479
  - | Vaucher BENOIT, ° ca 1455, bourgeois, échevin en1485
  - | Thiévent BENOIT dit Guyot, ° ca 1480, de Septmoncel
  - | ??1 BENOIT dit Bonnefoy, ° ca 1485, de Septmoncel
  - | Jean BENOIT dit Lizon, ° ca 1490, de Septmoncel
  - | ??3 BENOIT, ° ca 1490, de Septmoncel |BENOIT sans surnom et avec surnom tardif

## Les BENOIT suivants

### *BENOIT dit Guyot*

Le 14 septembre 1599, lorsque Pierre L'Ancien fils de Thiévent BENOIT dit Guyot fait son testament quelque part "à Septmoncel", il a 90 ans et un patrimoine important à partager (10). Outre des legs en numéraire, il dispose ainsi de deux terrains et trois maisons dans quatre lieux très différents:

- Une maison au Boulu près de Prémanon (△ à la Fig. 2), sur un vaste terrain diversifié de 7 ha (4).
- Une maison près du village de Septmoncel, sur un terrain de 1 ha situé "en Vué" (Le Vuez à la Fig. 3). Cette parcelle est mitoyenne de la propriété des héritiers d'un Jacquemoz BENOIT.
- La moitié d'une autre maison située "en Comba" (La Combe).
- Deux pièces de terre situées "Sur la Faille" (Sur les Grès). Ce lieu-dit est en effet bordé par la falaise de 600 m qui domine les Gorges du Flumen, et son nom actuel vient des escaliers ou degrés qui ont été taillés dans une partie moins abrupte (60 % de pente "seulement"), pour rallier plus directement St-Claude.

La ferme du Boulu est visiblement son domicile, et c'est aussi une future colonie de BENOIT (4), puis-



Figure 3: Sites occupés par des BENOIT entre Septmoncel et Lamoura (le tireté indique des escaliers taillés dans la falaise)

qu'un petit-neveu habitera plus tard juste à côté à la Darbella (☆ à la Fig. 2). En revanche, le morcellement et la mitoyenneté des propriétés de Septmoncel montrent clairement que ce sont là des partitions d'héritages. Et cette communauté d'héritage établit ainsi la parenté entre Pierre l'Ancien BENOIT dit Guyot et ce Jacquemoz BENOIT (dit Lizon).

Ceci veut dire en tout cas que les BENOIT des générations précédentes avaient déjà un important patrimoine autour du village et dans la paroisse.

Son père Thiévent est ainsi à l'origine de tous les BENOIT GUYOD (10), et aucun d'eux n'a jamais été reçu bourgeois de Saint-Claude.

Soit au départ :

Thiévent BENOIT dit Guyot ° ca 1480 à Septmoncel

| Pierre, dit l'Ancien,

°1509, † 7/11/1607, testament

| Etienne ou Thiévent, ° ca 1550, † < 1606

| Pierre, ° ca 1570, X le 01/02/1606

X à Etienna MANDRILLON

| Claude, ° ca 1580 ,

X à Etienna CHAVET

| Pierre, "frère de Pierre l'Ancien", ° ca 1510

| Pierre, neveu de Pierre l'Ancien, ° ca 1530

| Thiévent, ° ca 1582, test. 1647

X à Clada MANDRILLON

La branche descendant de Claude et d'Etienna CHAVET, puis de son fils Jean et de Marguerite BAVOUX, est appelée par l'Abbé Berthet "BENOIT GUYOD de Septmoncel". Elle resta fixée jusque vers 1760 à la Combe du Lac (Fig. 3), et très exactement "aux Auvernes" à 2,5 km au Nord-Est du lac (le départ des téléskis d'aujourd'hui), avant de s'installer vers 1770 au Vivier des Rousses. Cette branche a une très forte tendance à perdre le GUYOD. C'est notamment le cas de la famille proche de Dom Paul BENOIT, dont les membres au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle étaient enregistrés à la naissance sous le nom de BENOIT GUYOD, mais vivaient et étaient enterrés sous le nom de BENOIT tout court. Mais contrairement à tous les autres BENOIT à surnom, aucune branche n'a jamais perdu le BENOIT pour ne garder que le surnom, du moins localement.

La branche descendant de Pierre et d'Etienna MANDRILLON est à l'origine de tous les BENOIT

GUYOD des Rousses. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le nombre élevé de porteurs du nom a induit la création de surnoms secondaires, comme à la Berthe, au Théophile, à la Josephite, La Quête, "Pirobenet", soit Pierre au Benoît (13). Pourtant, contrairement à ce qui s'est passé pour les surnoms d'origine, ils ne se sont jamais intégrés au patronyme principal.

#### ***BENOIT dit Lizon***

À Septmoncel entre 1607 et 1611, les mariages de BENOIT LIZON nés vers 1580-1590 permettent d'identifier 4 pères nés entre 1540 et 1560 : Claude l'Ancien, Thiévent, Jacquemoz et Jacques. Le père de la fratrie est un autre Thiévent BENOIT dit Lizon, qui serait donc né vers 1510, fils de Jean BENOIT dit Lizon, né vers 1490. Ce dernier serait alors un frère de Thiévent BENOIT dit Guyot.

Soit au départ :

Jean BENOIT dit Lizon, ° ca 1490 à Septmoncel

| Thiévent, ° ca 1510

| Claude l'Ancien, ~1540, † 25/2/1609

X à Pernette MICHAUD

| Thiévent, ° ca 1560, † < 1606

| Jacquemoz, ° ca 1565, † < 1610

X à Etienna REGAD

| Jacques, ° ca 1558, † < 1613

Claude BENOIT LIZON décède le 25 février 1609. Il est alors appelé Claude l'Ancien. Il doit donc avoir dans les 70 ans et serait ainsi né vers 1540. Son frère Thiévent est né vers 1560, et il a quatre enfants. Il est présent au mariage de sa fille Clauda qui épouse Jacquemoz BENOIT à Septmoncel le 28 janvier 1606. Parmi les quatre témoins, on trouve Jacques BENOIT LIZON, son oncle, et Claude BENOIT GUYOT, cousin au 8e degré. Cette Clauda est née avant 1586 à Septmoncel. son testament est ouvert le 28 février 1648, et son époux y est nommé Jacquemoz BENOIT "du Bolot" (Le Boulu ?).

Comme les BENOIT dit Guyot, aucun BENOIT dit Lizon n'a été reçu bourgeois, mais plusieurs ont été affranchis.

Là encore, des surnoms secondaires sont également rapidement apparus, dès le début du 17<sup>e</sup> siècle, comme des BENOIT dit Lizon à l'Allemand, au Cire, à Lugrin, Tati. Parallèlement dès la deuxième moitié du 17<sup>e</sup>, une bonne partie des BENOIT dit Lizon, avec

ou sans surnom secondaire a perdu le BENOIT, en même temps que le surnom secondaire s'intégrait au patronyme, donnant ainsi des LIZON tout court, et des LIZON dit à l'Allemand, au Cire, à Lugrin et à Tati.

#### ***BENOIT dit Bonnefoy***

Durant 180 ans, un procès dit de la Tappe a opposé les paroisses de Longchaumois et Septmoncel sur leurs droits ancestraux de coupe de bois (9). Le litige portait ainsi sur une bande de 1 km de large à l'intérieur de la paroisse de Septmoncel, mais en limite de Longchaumois (Fig. 1). Et donc les accusés de coupes indues étaient tous des bûcherons paroissiens de Septmoncel.

Ainsi en 1540 et 1548 pour Guillaume DELACROIX, Berthet BENOIT, Claude CHAVET dit Noir, Guillaume REGAL, Claude BENOIT dit Bonnefoy, Claude GRAND PERRET, Jehan JOUHAN, Claude BENOIT et ses frères et Pierre VARONDEL. Ces bûcherons devaient donc être de jeunes adultes nés vers 1520. Ce Claude BENOIT dit Bonnefoy est ainsi l'ancêtre de tous les BENOIT BONNEFOY. Son père, né vers 1485 serait alors un frère de Thiévent BENOIT dit Guyot et de Jean BENOIT dit Lizon.

Soit au départ :

??1 BENOIT dit Bonnefoy, ° ca 1485 à Septmoncel

| Claude, ° ca 1520

| Claude, ° ca 1540

| Jean le Jeune, ° ca 1566

| Claude l'Ainé, ° ca 1570

X à Pernette TISSOT

| Jean l'Ainé, ° ca 1540, † 15/12/1608

| ??2 ° ca 1550

Le Claude BENOIT dit Bonnefoy du procès est ainsi le père de Claude et Jean, nés vers 1540, et probablement d'autres enfants non identifiés. C'est de cette fratrie dont descendent les neuf pères nés entre 1560 et 1590, et identifiés à partir de la naissance de leurs enfants.

Après 1700, de nombreuses branches de BENOIT BONNEFOY deviendront ensuite des BONNEFOY tout court.

Les BENOIT dit Bonnefoy étant nombreux, rien d'étonnant à ce qu'ils aient été eux aussi distingués par des surnoms. Ainsi un Jean BENOIT dit Bonnefoy, né

vers 1600 épouse une Anne GRANDPERRET dit Greslier. À son décès le 26 novembre 1628 aux Rousses, il est appelé Jean BENOIT BONNEFOY. Ses descendants porteront le nom de BENOIT BONNEFOY à l'Anne pendant plusieurs générations, puis après 1700, ils deviendront des BONNEFOY à l'Anne.

Par contre pour BENOIT BONNEFOY dit Claudet, BONNEFOY dit Claudet et BENOIT dit Claudet, il devient difficile de s'y retrouver tant il semble que ces trois appellations sont facilement utilisées l'une pour l'autre, selon la perception du scribe. Le plus ancien porteur du patronyme semble être ainsi un Pierre le Jeune BENOIT BONNEFOY dit Claudet, né vers 1595, et cité sous ce nom lors de la naissance de ses enfants. Le patronyme triple transitoire semble ensuite avoir très vite évolué soit vers BONNEFOY dit Claudet, soit BENOIT dit Claudet sans qu'il soit possible de démêler clairement les filiations.

Et pas plus que les BENOIT dit Guyot et les BENOIT dit Lizon, aucun BENOIT dit Bonnefoy n'a été bourgeois. C'est là une caractéristique partagée par les trois familles BENOIT porteuses d'un surnom précoce. On peut d'ailleurs noter que les BENOIT ont reçu des surnoms plus tôt que les VANDELLE (4). Autre différence, alors que chez les VANDELLE, l'identification par surnom est toujours restée marginale, dans le cas des BENOIT elle s'est appliquée à un bien plus grand nombre de lignées.

#### **BENOIT dit Berthet**

Pour une fois, l'origine des BENOIT dit Berthet est parfaitement claire. Il s'agit de Berthet BENOIT qui en 1540 a fait partie du groupe des acheteurs de la moitié du Cernois Mornant. Berthet est lui-même un descendant à la seconde génération des BENOIT de Plagne qui se sont installés à Saint-Claude.

Berthet BENOIT, ° ca 1510

- | Thiévent l'Ainé BENOIT dit Berthet, ° ca 1540
  - | Etienne BENOIT dit Berthet, ° ca 1563
  - | Jacques BENOIT dit Berthet, ° ca 1569
  - | Jean BENOIT dit Berthet, ° ca 1562

On ne connaît le nom que de l'un des enfants de Berthet, Thiévent l'Ainé, mais on connaît deux de ses petits-fils, Etienne, né vers 1563 et Jacquemoz, né vers 1569. Jean, né vers 1562, est un troisième fils ou

un neveu. Il y a très probablement un ou plusieurs autres frères car à la génération suivante, on a identifié seize porteurs du nom. Berthet aura une abondante descendance à Septmoncel puis aux Rousses. Dès 1700, une bonne partie va perdre le BENOIT et être désormais identifiés sous le nom de BERTHET. L'Abbé Marc BERTHET, historiographe des Rousses en fait ainsi partie (13). Enfin, aucun BENOIT dit Berthet ni BERTHET n'a été affranchi de la main-morte.

#### **Genèse supposée des autres BENOIT**

À cet égard, on peut faire l'hypothèse que Thiévent BENOIT dit Guyot, Jean BENOIT dit Lizon et ??1 BENOIT dit Bonnefoy ont un ou plusieurs frères nés vers 1490, ne portant pas de surnom et qui seraient à l'origine à la fois des BENOIT sans surnom de Septmoncel et de Saint-Claude, ainsi que des BENOIT avec surnom tardif de Septmoncel. Il serait donc illusoire de prétendre établir de façon exhaustive les filiations des BENOIT sans surnom de Septmoncel et de Saint-Claude. On peut cependant citer l'affranchissement de Jean BENOIT de Septmoncel par l'Abbé Pierre de la Baume le 12 juillet 1542. Il s'agit très probablement du Jean BENOIT qui a participé à l'achat du Cernois Mornant à la veuve de Jean BLANCHOD en 1540 et 1547. En 1547, son frère Claude fait partie du groupe des acheteurs.

??3 BENOIT, ° ca 1490, de Septmoncel

- | Berthet BENOIT, ° ca 1510
  - | Thiévent l'Ainé BEN. dit Berthet, ° ca 1540
- | Jean BENOIT, ° 1510
  - | Pierre BENOIT, ° ca 1530,
    - cordonnier, bourgeois (1570)
    - | BENOIT dit Barnet,
  - | Pierre Philibert BENOIT ° ca 1540,
    - bourgeois (1570)
    - | Jacquemoz BENOIT, ° ca 1566
  - | ??1 BENOIT dit Gonin, ° ca 1540
- | Claude BENOIT, ° ca 1517
  - | Claude BENOIT dit Besson, ° ca 1540
  - | ??4 BENOIT, ° ca 1545
    - | Jean BENOIT dit Burdin, ° ca 1570
    - | ??1 BENOIT. dit Janin, ° ca 1545
    - | ??1 BENOIT dit Maréchal, ° ca 1545
    - | Jacques et Etienne, ° ca 1565
  - | Thiévent BENOIT, ° ca 1548
  - | ??1 BENOIT dit Grospiat, ° ca 1540

Le 7 mars 1570, Pierre Philibert et Pierre BENOIT, de Septmoncel, sont admis bourgeois de Saint-Claude, ce qui signifie qu'ils sont déjà affranchis. Ce sont donc probablement les enfants de Jean, lui-même affranchi en 1542. Ils sont nés vers 1540. Le 7 janvier 1583 figure dans le livre de Bourgeoisie le PV de l'enquête prouvant que « Pierre BENOIT, cordonnier et ses enfants », avaient été reçus bourgeois sept ans plus tôt et que les lettres de cette bourgeoisie avaient été détruites lors de l'incendie d'octobre 1579, avant même d'avoir été "grossées" (archivées). Il doit donc s'agir du Pierre qui précède. Pierre Philibert et Pierre, bourgeois, peuvent être à l'origine des BENOIT de Saint-Claude et de Septmoncel. Logiquement mais de façon arbitraire, nous considérerons ainsi que leur père Jean est à l'origine des BENOIT dit Gonin et BENOIT dit Barnet, et qui comportent également un certain nombre de bourgeois. De la même façon, nous considérerons que les BENOIT dit Besson, dit Janin, dit Grospiat et dit Mareschal qui ne présentent aucun cas d'accession à la bourgeoisie ni même d'affranchissement sont issus de Claude, resté soumis à la mainmorte.

## Les autres BENOIT importants

### *BENOIT tout court*

Une reconstruction généalogique des BENOIT sans surnom a été faite, mais elle doit être considérée avec précaution. En l'absence de filiation avérée, les BENOIT nés entre 1560 et 1590 ont été rattachés à Pierre Philibert, bourgeois né vers 1540, mais on relève aussi plusieurs accessions à la bourgeoisie. Du fait du caractère héréditaire de ce statut, une bonne partie des BENOIT de Saint-Claude doivent ainsi être bourgeois.

### **BENOIT dit Gonin**

Le patronyme de BENOIT dit Gonin n'apparaît dans les registres de Septmoncel qu'à partir de 1609, mais les relevés d'actes de baptême et mariage permettent d'identifier pas moins de dix-sept porteurs du nom nés entre 1585 et 1595. Il faut y ajouter un Claude BENOIT dit Gonin, de Septmoncel, reçu bourgeois le 18 juillet 1616. Même s'il n'est pas toujours possible de rattacher avec certitude tous ces BENOIT dit Gonin à un père précis, ils sont issus d'au moins cinq pères différents, Jean l'Ancien né vers 1562, Pierre né vers 1566, André et Philibert nés vers 1570 et Jean né vers 1572. Leur père commun serait donc né vers 1540.

??1 BENOIT dit Gonin, ° ca 1540

- | Jean l'Ancien, ° ca 1562
- | Pierre, ° ca 1566
- | ??2 ° ca 1568
- | André, ° ca 1570
- | Philibert, ° ca 1570
- | Jean, ° ca 1572

Une branche de ces BENOIT dit Gonin a eu un lien très fort avec la ville de Saint-Claude, tout en restant des Septmoncellands, ce qui n'est guère difficile (Fig. 4).



Figure 4 : Vue aérienne de Saint-Claude et Septmoncel.

En plus d'un Claude reçu bourgeois en 1616, on trouve ainsi un autre Claude (son petit-fils ?) reçu bourgeois de Saint-Claude le 29 septembre 1657. Puis un Pierre le Jeune, menuisier de Septmoncel, et affranchi de la mainmorte par "dom Pierre de CHAUX, économiste de l'Abbaye Royale de Saint Oyend de Joux par don de sa Majesté", du 28 août 1674, et insinuation du 12 décembre 1674. Il est ensuite reçu bourgeois l'année suivante, le 10 juin 1675.

Quelques années plus tard, le 23 janvier 1686, le Grand-Juge rend une sentence d'affranchissement par désaveu à l'encontre de l'Abbé, en faveur de Pierre BENOIT-GONIN, chirurgien, et de son frère Jean, notaire, de Septmoncel,

### *BENOIT dit Barnet*

Le patronyme de BENOIT dit Barnet n'apparaît dans les registres de Septmoncel qu'à partir de 1606 mais à partir des actes de naissance, on peut identifier treize pères porteurs du nom, nés entre 1590 et 1615. Parmi ceux-ci, un Pierre, né le 29 août 1611, est admis le 22 septembre 1648 comme bourgeois. Il est alors cordonnier. Il est très probable qu'il s'agisse du petit-fils du Pierre BENOIT de Septmoncel mentionné plus haut, né vers 1530 et lui aussi cordonnier, et admis bourgeois en 1570 puis confirmé en 1583. Ce premier Pierre BENOIT est le père de Claude et Pierre BENOIT dit Barnet, nés autour de 1555 à

Septmoncel, et ces Claude et Pierre BENOIT dit Barnet sont les pères de huit enfants nés entre 1570 et 1590.

Pierre BENOIT, ° ca 1530,  
 cordonnier, bourgeois  
 | Claude BENOIT dit Barnet, ° ca 1552  
 | Pierre BENOIT dit Barnet, ° ca 1558  
 | Pierre BENOIT dit Barnet, ° ca 1587  
 X à HUGON Pernette  
 | Pierre BENOIT dit Barnet, ° 29/8/1611,  
 cordonnier, bourgeois en 1648

Enfin et contrairement à tous les autres surnoms basés sur des prénoms, sauf peut-être le surnom très Sanclaudien de dit Lizon, Barnet est lié à un toponyme où ils devaient résider (Fig. 3)

### ***BENOIT dit Besson***

Le patronyme de BENOIT dit Besson n'apparaît pas dans les registres de Septmoncel avant 1607, mais on peut identifier 24 pères porteurs du nom nés entre 1583 et 1594. Ils sont eux-mêmes issus de 5 pères nés entre 1563 et 1574, fils d'un Claude BENOIT dit Besson, né vers 1540, et que l'on peut rattacher à un autre Claude BENOIT né vers 1517. Et tous ces pères auront une nombreuse descendance.

Claude BENOIT dit Besson, ° ca 1540  
 | Pierre BENOIT dit Besson, ° ca 1563  
 | Claude le Jeune, ° ca 1566  
 | Guillaume BENOIT dit Besson, ° ca 1567  
 | Thiévent ou Etienne, ° ca 1573  
 X à Jeanne MANDRILLON  
 | Jacques BENOIT dit Besson, ° ca 1574

### ***BENOIT dit Janin***

Le patronyme de BENOIT dit Janin n'apparaît dans les registres de Septmoncel qu'à partir de 1611, mais à la génération précédente, on a six pères porteurs du nom nés entre 1584 et 1590. Leur père commun est né vers 1545.

## **Les BENOIT marginaux**

### ***BENOIT dit Guillaume ou Grandguillaume***

Guillaume BENOIT est né vers 1565, et avec son épouse Louise, il est à l'origine des BENOIT dit Grand Guillaume. Lui-même fait partie des BENOIT de Septmoncel probablement issus du trio des

BENOIT d'origine, mais sans qu'il soit possible d'établir une filiation avec certitude. Il a ainsi deux fils, Etienne et Jean BENOIT dit Grand Guillaume, et un troisième fils, Antoine BENOIT, né à Fort-du-Plasne (Jura) en 1588, mais sans descendance identifiée. D'où :

Guillaume BENOIT, ° ca 1565  
 | Etienne BENOIT dit Grand Guillaume, ° ca 1585  
 X à Guillauma GAUTHIER  
 | suivants dit Grand Guillaume  
 | Jean BENOIT dit Grand Guillaume, ° ca 1595  
 X à Pernette MARQUIS  
 | 3 filles BENOIT dit Guillaume

Si le surnom s'éteint avec le cadet Jean, l'ainé Etienne, donne naissance à une descendance importante, et identifiée sur quatre générations. Elle est d'abord dénommée BENOIT dit Grand Guillaume puis progressivement et de plus en plus souvent BENOIT dit Guillaume. Lorsque le domicile est précisé, il s'agit de la "Vie du Lac" à Lamoura (littéralement le chemin du lac, du latin *via*). Cette ferme existe d'ailleurs toujours aujourd'hui (Fig. 3), face au lieu-dit "Bras de Lajoux". Or ce dernier était souvent cité à l'époque sous son nom d'origine de "Étroit de La Joux", car c'était le point de départ de la nouvelle route de Septmoncel aux Rousses (en blanc à la Fig. 1). Enfin la naissance la plus tardive enregistrée est celle d'une Marie Ursule en 1716.

Par ailleurs dans les registres paroissiaux de l'époque, "Grand" était un latinisme signifiant l'Ainé (magnus), et c'est certainement là son acceptation initiale. Puis son sens a sans doute évolué vers "branche aînée des dit Guillaume", puis il disparaît finalement progressivement après l'extinction de la branche cadette.

Par la suite, les mariages de leurs enfants à Septmoncel en 1734 et 1743 permettent d'identifier deux Jacques et Pierre François BENOIT à la Guillaume, nés vers 1690. Jacques réside à Méridoye (Fig. 3), hameau à la sortie du village de Septmoncel, et justement dans la direction de la Vie du Lac. Ils ont une descendance identifiée seulement sur une centaine d'années, mais dans l'annuaire téléphonique de 2016, quatre familles BENOIT À LA GUILLAUME résident encore à Septmoncel, dont une à seulement 400 m de Méridoye... Or il n'y a que douze autres familles pour le reste de la France, et c'est donc a priori une diaspora.

Néanmoins, et malgré la communauté de Guillaume et des lieux, il est impossible de savoir s'il s'agit là

d'une altération des précédents ou d'une création nouvelle à partir d'une épouse Guillaume.

### **BENOIT dit Majan**

Un Claude BENOIT dit Majan est né à Septmoncel vers 1610-1620, et avec sa sœur Pernelle, il est le tout premier à porter ce surnom. Une orthographe alternative de Majejan pourrait suggérer ici un éventuel sobriquet sur un Jean un peu efféminé ou une Jeanne un peu trop hommasse. Ceci le rattache ainsi à l'un quelconque des BENOIT tout court de Septmoncel, et lui-même n'est d'ailleurs connu qu'à travers ses quatre enfants. Sa descendance reste ensuite fixée à Septmoncel pendant sept générations (1610-1780). Puis deux cousins germains nés tous deux en 1780 s'engagent dans la toute nouvelle administration de la Douane. Ou plus exactement au moins ces deux-là, car ce métier s'avère très commun dans le Haut-Jura, et il est souvent familial. Or le nomadisme très important de ces fonctionnaires si particuliers rend leur suivi familial particulièrement aléatoire. Ainsi le jeune lieutenant des Douanes Pierre Joseph tourne d'abord dans le Jura, puis dans l'Ain, mais il n'a apparemment qu'un fils, lui-même gendarme, et mort jeune sans descendance. À l'inverse, le simple préposé Marc Antoine aura eu onze enfants avec deux femmes, six garçons et cinq filles, mais aucune des naissances retrouvées n'a eu lieu dans la même commune du Jura ou du Doubs. On rappelle en effet que le "terrain de chasse" de la douane a longtemps été une bande frontalière de 30 km à partir de la frontière suisse, et il y avait ainsi des casernes de douaniers un peu partout jusqu'à Clairvaux-les-Lacs et Champagnole. De même les mutations étaient très fréquentes, afin d'éviter que les douaniers n'aient le temps de sympathiser avec la population. Ainsi dans les villages avec une caserne, leurs témoins sont toujours des collègues sur place, ou d'une caserne voisine, voire le statutaire instituteur, mais très rarement des autochtones, sauf après la retraite... Son fils aîné naît ainsi en 1807 à la Chaux-du-Dombief (Jura), et avec son entraînement précoce pour les déménagements, il épouse une Jurassienne à Paris, et il s'y établit comme voilier.

Un peu plus tôt, un cousin très éloigné Claude Marie était né en 1766, mais les parrainages croisés montrent que les deux branches étaient restées proches. Celui-là avait reçu une formation d'horloger, spécialité historique de Septmoncel, et il s'est ainsi établi

comme horloger à Paris, où il a eu un fils en 1801. Et c'est donc visiblement lui qui a fait venir la plupart des enfants de Marc Antoine à Paris. Toute cette parentèle s'est ensuite spécialisée dans la Banque, avec un métier familial de "portefeuilleiste".

Dans le même temps, le surnom désormais intégré s'éteint progressivement à Septmoncel, sur des décès sans descendance et par manque de jeunes, ou encore sur des générations de filles, ou peut-être aussi sur d'autres départs non identifiés, que ce soit à nouveau comme douanier ou tout autre métier non agricole. Et depuis 1891, les sept naissances enregistrées par l'INSEE sur un siècle (14) sont concentrées en un même lieu au Nord de Paris (boucle de la Seine à Epinay, ou dans sa périphérie immédiate). Et donc on ne fait guère plus rare comme nom rare (416 557. rang...)

### **BENOIT dit Hugon**

Le patronyme de BENOIT dit Hugon n'est relevé qu'à Saint-Claude. Ainsi un bourgeois Pierre BENOIT dit Hugon né vers 1593 est l'époux d'une Pernelle MONNERET, et il a eu trois filles et un garçon. N'ayant pas été reçu bourgeois, cela signifie qu'il a hérité de ce statut, par exemple par Pierre Philibert BENOIT qui serait alors son grand-père.

Pierre Philibert BENOIT, ° ca 1540

| ??5 BENOIT, ° ca 1565, St Claude

| Pierre BENOIT dit Hugon, ° ca 1593,

X à Pernelle MONNERET

### **BENOIT dit Maréchal**

Jacques, Etienne et Pierre BENOIT dit Maréchal sont nés vers 1565, et ils descendent d'un BENOIT non identifié, maréchal, et né vers 1545 à Septmoncel.

Claude BENOIT, ° ca 1517

| ??4 BENOIT, ° ca 1545, maréchal

| Jacques BENOIT dit Maréchal, ° ca 1565

| Etienne BENOIT dit Maréchal, ° ca 1567

| Pierre BENOIT dit Maréchal, ° ca 1568

### **BENOIT dit Grandthiévent**

Un Thiévent BENOIT né vers 1548 est peut-être à l'origine des BENOIT dit Grandthiévent. Il fait partie lui aussi des BENOIT de Septmoncel issus du trio des BENOIT d'origine, mais sans qu'il soit possible d'établir une filiation avec certitude.

Claude BENOIT, ° ca 1517  
 | Thiévent BENOIT, ° ca 1548  
 | ??1 BENOIT dit Grandthiévent, ° ca 1568  
 | Claude BENOIT dit Grandthiévent, ° ca 1577

À la génération suivante, on identifie une dizaine de porteurs du patronyme, et le patronyme se maintient ensuite jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle avec un très petit nombre de porteurs.

#### ***BENOIT dit Claudet***

Les neuf BENOIT dit Claudet nés entre 1606 et 1641 sont certainement issus de l'un des très nombreux Claude BENOIT nés vers 1570-1580, Saint Claude oblige (1). Une bonne dizaine sont ainsi possibles, et rien ne permet de faire un choix.

#### ***BENOIT dit Grospiat***

Claude et Claude le Jeune BENOIT dit Grospiat sont nés entre 1560 et 1570. Ils ont trois enfants et trois petits-enfants, et l'on peut faire descendre les deux frères d'un BENOIT non identifié né vers 1517 à Septmoncel.

#### ***BENOIT dit Catenod***

Le patronyme de BENOIT dit Catenod apparaît exclusivement à Morbier, et Catenod est un nom d'épouse du cru. On relève cinq naissances entre 1608 et 1619. À la génération précédente, sept porteurs du patronyme sont identifiés, probablement apparentés, mais sans qu'il soit possible de l'établir, ni d'établir leur origine. L'ancêtre commun serait alors né vers 1557 à Morbier.

#### ***BENOIT dit Burdin***

Jean BENOIT dit Burdin, né vers 1570 est le père de Jean, Claude et Claude, et la troisième génération naît entre 1616 et 1619.

#### ***BENOIT dit Clément***

Le patronyme de BENOIT dit Clément est mal documenté. On peut faire descendre les quatre porteurs du patronyme nés entre 1588 et 1605 d'un BENOIT dit Clément non identifié, et né vers 1565 à Septmoncel. Ce dernier peut descendre d'un BENOIT non identifié né vers 1540

#### ***BENOIT dit Forestier***

On ne relève que deux BENOIT dit Forestier, Jean né vers 1674, notaire et Pierre André, né vers 1654. Ils

ne sont pas frères, et ce sont probablement des cousins issus d'un BENOIT non identifié nés vers 1610.

#### ***BENOIT dit Gounet***

Un Pierre BENOIT dit Gounet né vers 1595 est le père d'un garçon et trois filles

### **Conclusion**

Chercher à établir un lien entre tous les multiples BENOIT de Septmoncel pouvait apparaître au départ comme une mission impossible, mais au bout du compte, les résultats dépassent finalement les espérances. En effet, il aurait certainement été illusoire d'espérer établir un lien filiatif sans ambiguïté avec un ancêtre unique. Pour autant, et à défaut de preuves absolues de filiation, nous avons vu qu'il existait quand même un très solide faisceau de présomptions pour les BENOIT à surnoms précoces, c'est-à-dire BENOIT dit Guyot (ca 1480), BENOIT dit Lizon (ca 1480), BENOIT dit Bonnefoy (ca 1520), ou encore BENOIT dit Berthet (ca 1540).

Pour les surnoms ultérieurs, les filiations proposées pour les BENOIT dit Gonin (ca 1560), dit Barnet (ca 1560) et dit Besson (ca 1540) sont également des scénarios solides.

Par contre, les résultats sur les autres surnoms semblent plus aléatoires, et ils demanderaient à être repris, à condition de trouver de nouvelles sources... En conclusion, ce travail n'a pas la prétention d'être une fin, mais au contraire d'ouvrir une voie à tous ceux qui voudraient la reprendre.

***Jean-Louis Benoit Guyod (Adh n° 715)  
 et Jean-Louis Crolet (Adh. n° 3721) ■***

#### **Bibliographie**

- 1) J.-L. Crolet, Les enseignements du RP de La Rixouse (39), II : la concentration des noms et l'usage des surnoms, *Généalogie Franc-Comtoise* n° 131, Septembre 2012, p 53-55
- 2) J.-L. Crolet, Devenir des patronymes dans le processus de descendance, *Généalogie Franc-Comtoise* n° 126, Juin 2011, p 57-61
- 3) J.-L. Crolet et J.-L. Benoit-Guyod. Origine et signification du nom de tous les VANDELLE du Haut-Jura, ou la vérité sur l'accensement de 1390 à Longchaumois (39). *Généalogie Franc-Comtoise* n° 147, Octobre 2016, p 43-52.

- 4) J.-L. Benoit-Guyod et J.-L. Crolet. De Romain le vandelle à tous les VANDELLE du Haut-Jura: essai de reconstruction généalogique du 14<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècle. *Généalogie Franc-Comtoise* n°148, décembre 2016, p 41-56.
- 5) J.-L. Crolet, Abréviation des surnoms par accollement, *Généalogie Franc-Comtoise* n° 134, Juin 2013, p 39-40
- 6) Michel Blondan. *Les bourgeois de Saint-Claude : XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*
- 7) Véronique Blanchet-Rossi. *Les livres de bourgeoisie de la ville de Saint-Claude*. Livre%20de%20bourgeoisie%20de%20Saint%20Claude%20V.Rossi.pdf
- 8) G. Duhem. *Inventaire analytique des livres de Bourgeoisie de la ville de Saint-Claude*, Lons-le-Saunier, 1960.
- 9) Dom Paul Benoît, *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, Tome II, page 447 à 463, imprimerie de la Chartreuse de Notre-Dame-des-Prés, Montreuil-sur-Mer 1890-1892.

- 10) Archives Départementales du Jura, registre 8B, année 1607, Publication de testament et ordonnance de dernière volonté de Pierre Benoit dit Guyot, registre 8B25, années 1648-1650. Publication de testament et ordonnance de dernière volonté de Thiévent Benoit dit Guyot
- 11) Site personnel : [http://gw.geneanet.org/jlbenoit-guyod\\_w?lp=0](http://gw.geneanet.org/jlbenoit-guyod_w?lp=0), donnant le détail des reconstructions familiales.
- 12) Archives Départementales du Jura, sous-série 2H, cote 723. Échange de terres à Longchaumois et Orcières, acte du 24 mai 1604.
- 13) Tables de filiation de l'Abbé Berthet. [www.g2hj.fr/archives.html](http://www.g2hj.fr/archives.html)
- 14) site géopatryme de l'INSEE : [www.geopatryme.com/](http://www.geopatryme.com/)

cegfc

## Généabank

Généabank est une association "Loi 1901" gérant une base de données mutualisée et gratuite réservée aux membres des associations participantes

**Vos codes (identifiant utilisateur et mot de passe) servent à la fois à consulter la base de données de Généabank et à accéder à l'espace adhérent sur notre site <http://www.cegfc.net> où vous trouverez des bases de données spécifiques et les coordonnées Internet de tous les adhérents**

Vos codes comprennent

- un identifiant de type **cegfc0000** (0000 étant votre numéro d'adhérent cegfc)
- un mot de passe de six lettres qui vous est fourni au moment de l'adhésion

**Généabank a passé en juin le cap des 96 millions d'actes disponibles à l'adresse <http://www.geneabank.org>**

Les adhérents du CEGFC ont accès aux relevés de toutes les autres associations participantes (et vice-versa)

Votre compte Généabank est crédité de 500 points soit en début d'année, soit au moment du paiement de la cotisation. Ces points sont renouvelables sur demande dans la limite de 1000 points par année de cotisation. N'hésitez pas à contacter Michèle, notre secrétaire en cas de difficultés pour la consultation.

**En cas de non renouvellement de l'adhésion, le compte est clôturé dans le courant du mois de janvier et les points non utilisés sont perdus**

Les données sont mises à jour deux fois par an en janvier et en juillet  
La dernière mise à jour date du 26 juillet dernier

### **comment optimiser les recherches**

La liste des nouveautés sur Généabank est consultable sur le site du CEGFC :  
menu *Relevés* / rubrique *Nouveautés*